

Plan d'action pour

***Lysimachia thyrsiflora* L.**

Lysimaque à fleurs en thyrses (Primulacée)

Cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud

Ph. Druart, expert cantonal du canton de Neuchâtel

1. Table des matières

1. Table des matières
2. Résumé
3. Introduction
4. Connaissances actuelles
5. Objectifs opérationnels
6. Stations et actions
7. Réintroduction
8. Liste des annexes

2. Résumé

Lysimachia thyrsiflora est une espèce nord-eurasiatique et nord-américaine des bas-marais tourbeux et des rives de lacs à roselière ou magnocariçaie, présente en Suisse essentiellement sur les 2/3 nord du Plateau. En forte régression en Suisse, deux populations sont signalées pour l'ensemble du massif du Jura franco-suisse, en limite de l'aire occidentale de l'espèce, dans le canton du Jura et ici à dans le canton de Neuchâtel.

Le plan d'action propose des mesures destinées à assurer la survie de la(des) colonie(s) établie(s) sur la rive de l'étang, au bord du sentier. Des essais de réintroduction sur les rives dans des zones moins sensibles sont proposés à partir de matériel indigène.

3. Introduction

- Cadre général - Ce plan d'action concerne l'unique station neuchâteloise. Il pourra être transposé à des stations similaires sur des rives de lacs ou de rivières. *Lysimachia thyrsiflora* a également été signalé dans le secteur 124 (vallée de La Brévine ouest), peut-être au bord du lac des Taillères, où le *Phragmition* et surtout le *Magnocaricion* sont très présents sur plus de 2 km de rive ouest et nord. Il y a été recherché sans succès en 2001-2004. Le lac est connu pour avoir abrité sur ses rives d'autres plantes rares comme *Bolboschoenus maritimus*, *Oenanthe aquatica*, *Orchis palustris*, *Senecio aquaticus*, *Sparganium emersum* et *minimum* toutes disparues (Paroz & Duckert-Henriod 1998). *Thelypteris palustris* est encore bien présent sur la rive nord, mais *Cyperus fuscus* n'a pas été revu ces dernières années. Les propositions d'actions visant à maintenir la présence de *Lysimachia thyrsiflora* sur les rives peuvent également favoriser le retour de certaines de ces espèces.
- Objectifs généraux - La population actuellement connue recouvre 5 m² au bord d'un sentier dans un site très fréquenté par les pêcheurs et les promeneurs. L'objectif premier est de sécuriser cette population afin d'assurer la survie à long terme de *Lysimachia thyrsiflora*, mais une population présente aussi ponctuellement restera toujours très vulnérable. *Lysimachia thyrsiflora* a été signalé dans d'autres zones autour du petit lac (Paroz & Duckert-Henriod 1998). L'objectif du plan d'action est de renforcer la / les populations ou de les réintroduire s'il s'avère qu'elles ont disparu.
- Visibilité / public - La lysimaque à fleurs en thyrses est une belle plante, qui atteint 70 cm. On peut présenter la lysimaque à fleurs en thyrses (et à travers elle l'action de la Coordination régionale pour la Protection de la Flore) au public, dès lors que des populations sécurisées seront présentes dans des zones moins vulnérables. Le petit lac est très visité par ses habitants. De nombreux jardins familiaux sont cultivés alentours, jusqu'au bord du sentier : on peut envisager de faire participer quelques jardiniers locaux à la multiplication et la réintroduction des plantes, sous la direction du JBNE et des Services techniques dans le but qu'ils s'approprient le patrimoine floristique de leur commune. Ceci garantirait d'autant plus la pérennisation de la population. Plusieurs espèces de néophytes envahissantes, dont *Reynoutria japonica*, ont commencé à s'installer sur les rives qui pourraient menacer à terme les espèces patrimoniales. Contrôler et arracher ces plantes sera un travail fastidieux et de longue haleine : des bénévoles motivés, expérimentés et impliqués sur place pourraient mener à bien cette tâche avantageusement.

4. Connaissances actuelles

4.1. Généralités

- Aire de répartition de l'espèce - *Lysimachia thyrsiflora* est une espèce circumboréale, bien présente en Asie jusqu'au Kamtchatka, au nord de l'Europe et en Amérique du Nord. Elle atteint sa limite sud-ouest de répartition européenne en Suisse dans le Jura et en France dans le Massif Central où elle est très rare (Ferrez, Prost *et al.*

2001). L'espèce a fortement régressé en Suisse et en Europe centrale; plus à l'est et au nord elle ne semble pas menacée. La station suisse la plus méridionale se trouve à la limite des Préalpes fribourgeoises (FR) ; au nord-ouest elle atteint l'Ajoie (JU). Les populations signalées anciennement à La Trélasse près de Saint-Cergue (pied de La Dôle VD) et à La Brévine (NE) dans le Jura n'ont pas été retrouvées. En Suisse et dans le domaine alpin l'espèce est une relictive tardi-glaciaire et ses stations sont souvent situées sur les moraines de la dernière glaciation. En France, les stations les plus proches sont celles du Territoire de Belfort au pied sud des Vosges.

- **Ecologie** - L'espèce affectionne les sols argileux ou à humus tourbeux riches en nutriments et en bases, plutôt acides et non calcaires. Elle croit dans deux types de biotopes : bas-marais ± tourbeux souvent riches en sphaignes et rives des rivières à courant lent et des lacs, dans des roselières ou des cariçaies. En Allemagne elle est considérée comme un élément du *Magnocaricion* à *Carex rostrata* et *C. lasiocarpa*. En Suisse, elle se trouve plutôt dans le *Phragmition*. Plus au nord et à l'est elle apparaît dans le *Caricion davallianae* et le *Molinion*.
- **Biologie** - *Lysimachia thyrsiflora* est un émicryptophyte produisant de nombreux stolons, pouvant proliférer jusqu'à former des gazons. Il est entomophile mais peut également s'autopolliniser. La culture est facile, mais la germination exige une vernalisation.
- **Vulnérabilité** - *Lysimachia thyrsiflora* est rare en Suisse : statut UICN dans la Liste Rouge VU (vulnérable) pour la Suisse et EN dans le Jura, soit en danger d'extinction (Moser *et al.* 2002). Il est très rare en France (protection nationale). L'espèce a fait l'objet d'une fiche pratique (Käsermann & Moser 1999). Elle a fortement régressé sur le Plateau suisse : dans sa moitié sud 80% des stations connues ont disparu.

5. Objectifs opérationnels

A long terme, l'objectif est de rétablir et de protéger un nombre suffisant de populations, dans des biotopes naturels nécessitant peu d'entretien.

6. Stations et actions

7. Réintroduction

Il est proposé de recréer 2-3 populations dans des zones moins vulnérables des rives que le bord du sentier et d'associer des jardiniers locaux à cette opération dans la mesure où le projet rencontrera l'avis favorable de la part des autorités communales. A cet effet des zones cibles ont été repérées et délimitées en 2004 et des graines seront prélevées à la fin de l'été par l'expert cantonal.

En 2004, le pourcentage de graines était inférieur à 1% dans les capsules récoltées. En cas de non obtention de plantes à partir des graines récoltées en 2004-2005, on devra envisager de réintroduire la plante à partir de matériel provenant du bouturage des plantes indigènes dans la mesure où celui-ci est possible et éventuellement en partie d'une station proche de plantes bien fertiles située dans la même zone bio-géographique (Plateau suisse).

D'après Käsermann & Moser (1999), la culture est facile mais la germination des graines exige une vernalisation préalable.

8. Annexes :

8.1. Plan de situation

8.2. Relevés botaniques (1 fiche)

8.3. Relevés phytosociologiques (2 relevés)

8.4. Fiches pratiques pour la conservation (2 pages)

8.5. Documents photographiques

8.6. Bibliographie

CHAILLET J.-F. de, 1836. *Catalogue des plantes observées dans le canton de Neuchâtel par M. le capitaine Chaillet*. (Copie de la main de Charles-Henri Godet à partir d'une copie de Louis Coulon fils).

DRUART & DUCKERT-HENRIOD eds., 2001. Notes de Floristique neuchâteloise III. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. Nat.*, 124 : 73-91.

FERREZ Y., PROST J.-F., ANDRE M., CARTERON M., MILLET P., PIGUET A. & VADAM J.-C., 2001. *Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté*. Besançon, Société d'Horticulture du Doubs et des Amis du Jardin Botanique, 310 p.

GODET Ch.-H., 1838. *Enumération des végétaux vasculaires qui croissent dans le canton de Neuchâtel*. Neuchâtel, Mémoires de la Société helvétique des Sciences naturelles.

GODET C.H., 1853. *Flore du Jura*. Neuchâtel, 872 p.

KÄSERMANN Ch. & MOSER D.M. 1999. *Fiches pratiques pour la conservation - Plantes à fleurs et fougères - Etat octobre 1999*. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 344 p.

MOSER D.M., GYGAS A., BÄUMLER B., WYLER N. & PALESE R., 2002. *Liste rouge des fougères et plantes à fleurs menacées de Suisse*. Ed. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, OFEFP / CRSF / CJBG. Berne / Chambésy.

WELTEN M. & SUTTER R., 1982. *Atlas de distribution des Ptéridophytes et des Phanérogames de la Suisse*. Birkhäuser. Bâle, 2 vol., 716 + 698 p.

VUST M. & GALLAND P., 2001. *Les plantes protégées de Suisse – Plantes à fleurs, champignons, mousses et fougères*. Delachaux et Niestlé / Pro Natura, Lausanne, 274 p.